

MAIRIE DE LA COTE D'ARBROZ

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2011

Présents/MM. BAUD Jean-Paul/MUFFAT Sophie/ BAUD Marie-Thérèse / LE RAY Gérard/
BAUD Michel /DEHESTRU Marc/
Absents excusés : MM/ BAUD Emilie/DUFOUR Michel/
Absent : Mr SAUVAGE Pascal/GEROUDET Vincent/

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **PREND CONNAISSANCE DES DIFFERENTES DOTATIONS ACCORDEES PAR L'ETAT POUR 2011 (T.F.B./ T.H./ D.N.P./ D.S.R./ ET DE LA SUBVENTION ACCORDEE PAR LE CONSEIL GENERAL POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE.**
- **EXAMINE LES DOSSIERS D'URBANISME EN COURS :**
 - ☞ **P.C. FORESTIER ZAC/ en attente réponse D.D.E**
 - ☞ **P.C. LUCENAY LE PLAN / accordé le 31/05/11 – en attente l'accord de participation à l'extension du réseau d'assainissement.**
 - ☞ **MICHAUD FRANCOIS ET ELODIE LE COUARD / accordé le 16/06/11**
 - ☞ **P.C. MAURON LES COMBES / refusé le 26/05/11 – R.V. à organiser avec les services concernés D.D.E./R.T.M....)**
 - ☞ **D.P. GORDON LES DOMENGETS / avis favorable**
 - ☞ **D.P. LOOMANS LE CHAR DU FORNET / accordée sous réserve des prescriptions - procédure chalet d'alpage.**
 - ☞ **JARDIFLORE LE MOULIN DU COUARD / demande d'annulation du P.C. n° 07408B0014 – avis favorable –**
- **AVIS DU T.A. DE GRENOBLE SUR LE JUGEMENT DU REFUS DU P.C. DE LA STE FIGEC LES COMBES – REQUETE REJETEE – DELAI DE 2 MOIS POUR APPEL.**
- **DECIDE DE PROGRAMMER UN R.V. AVEC MR WESTON ET L'ARCHITECTE POUR DEFINIR PRECISEMENT LE PROJET D'AMENAGEMENT DU COL SOUS RESERVE DE L'ENGAGEMENT DE MR MULLIEZ DE NE PAS S'OPPOSER A L'OPERATION.**

- EXAMINE LA DEMANDE DE MR COCQUEREL DE RACCORDER LE CHALET DE « L'EAU » AU RESEAU D'EAU – EN ATTENTE DOSSIER DE DEMANDE DE TRAVAUX –
- FAIT LE POINT SUR LE DEBUT DE L'ESTIVE A L'ALPAGE DE L'EAU.
- EXAMINE LE DOSSIER DU PROJET DE SCHEMA DE DESSERTE FORESTIERE DU MONT-CALY/ROC D'ENFER ET DESIGNE 3 ELUS ET UN AGRICULTEUR COMME MEMBRES DE LA COMMISSION.
- DECIDE D'ORGANISER UN POT POUR LE DEPART DE HEIDI REMPLACANTE DE RACHEL A L'ECOLE.
- EMET UN AVIS DEFAVORABLE A L'OUVERTURE DU RESTAURANT DE MME ROBIN A LA VILLIAZ DE COMBAFOU COMPTE TENU DE L'ABSENCE DE RESEAUX, DE DEFENSE INCENDIE, DE LICENCE ET D'AGREMENT DDASS ET DSV.
- PREND RENDEZ VOUS AVEC MR STEPHANE PUGIN BRON DE LA C.C.V.A. POUR LA PRESENTATION DU PROJET DE SCHEMA DE COOPERATION INTERCOMMUNALE.
- DECIDE DES TRAVAUX DE REORGANISATION DU CIMETIERE ET SE PROPOSE D'EN INFORMER LES FAMILLES CONCERNEES ; EST EN ATTENTE D'UN DEVIS POUR LA POSE D'UN COLOMBARIUM.
- ACCORDE A L'ASSOCIATION LES DARBELAINS LE PRET DE L'ECOLE POUR 2 SOIREEES ET LA SALLE DE LA BIBLIOTHEQUE POUR LEURS REUNIONS.
- DONNE UN AVIS FAVORABLE AU PASSAGE DU RALLYE DU MONT BLANC LES 1-2 ET 3/09/2011.
- EST INFORME DE LA MISE EN PLACE PAR LE SIVOM DE LA VALLEE D'AULPS D'UN SCHEMA DIRECTEUR DE L'EAU POTABLE ET DECIDE DE RELEVER LES POINTS D'EAU AVEC LA STE CANEL GEOMETRE.
- EXAMINE QUELQUES DOSSIERS DIVERS.

Vu par Nous, Maire de la commune de LA COTE D'ARBROZ pour être affiché à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 Août 1884.

A La Côte d'Arbroz,
Le 24 Juin 2011

Le Maire,
BAUD Jean-Paul